



République Démocratique Du
Congo Cluster **Nutrition**



GESTION DE LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE CAS DE MALNUTRITION AIGUE DANS LE CONTEXTE COVID-19

1 AVRIL 2020

Cette note ne couvre pas les mesures d'atténuation et d'intervention plus larges disponibles dans d'autres orientations. Elle sert pour donner des orientations sur l'adaptation de nos programmes de prévention et traitement de la malnutrition aigüe

I. ADAPTATIONS POSSIBLES

	Aucune restriction de mobilité de la population	Restrictions de mobilité partielle ou totale de la population
UNTI	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au strict respect des mesures d'hygiène et de sécurité recommandées dans les UNTI, notamment en appliquant une politique stricte en cas que le personnel tombe malade, des procédures de dépistage et de triage, l'identification des zones d'isolement, en limitant le contact avec plusieurs personnels de santé. • Augmentez l'espace physique d'au moins 2 mètres entre les lits dans les UNTI. Si cela n'est pas possible, il faut assurer la séparation des enfants MAS avec tous les enfants présentant des syndromes respiratoires • Réduisez les visites des membres de la famille au principal gardien de l'enfant uniquement. • Améliorer la sensibilisation et la stimulation psychosociale auprès des mères. • Mettre l'accent sur les normes d'hygiène rigoureuses des mères, de tous ceux qui manipulent des nourrissons de moins de six mois, et de l'équipement d'alimentation, tout en soutenant activement le contact de la peau à la peau et l'allaitement. • Continuer à garantir le strict respect des mesures d'hygiène et de sécurité recommandées dans les UNTI, de UNTI ou HGR. • Seuls les personnels médicaux et aides soignant(es) ont accès aux patients avec précautions des normes PCI. 	
UNTA/UNS	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la fourniture de traitement des cas de malnutrition aigüe en appliquant les mesures PCI recommandées. • Réduire le surpeuplement en fournissant des services plus fréquents. • Initier une formation en cours de travail pour les agents de santé communautaire pour traiter les cas de malnutrition aigüe non compliqués, y compris une introduction à des protocoles de traitement simplifiés, le cas échéant¹ • Initier / intensifier des formations pour les mères/gardiens d'enfants et les membres de la communauté sur l'utilisation du PB, et la fourniture de PB à toutes les mères/gardiens d'enfants. • Continuer à fournir des compléments alimentaires préventifs et des kits d'hygiène aux enfants et aux femmes enceintes et allaitantes en appliquant les mesures de PCI recommandées, en évitant les rassemblements de masse dans la mesure du possible • Là où des services de prise en charge de la malnutrition aigüe sont disponibles, réduisez la fréquence des visites de suivi à 1 toutes les 2 à 4 semaines en augmentant la ration à emporter des aliments nutritionnels spécialisés • Continuer à fournir des compléments alimentaires préventifs aux enfants et aux personnes vivant avec le VIH en appliquant les mesures d'hygiène et de sécurité recommandées 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans des zones où c'est possible et les moyens sont mis à disposition, dispenser tous les traitements contre malnutrition aigüe non compliquée dans la communauté à faible / sans contact via les CACs en utilisant un protocole de traitement simplifié². • Réduire la fréquence des visites de suivi à une fois par mois pour les enfants souffrant de malnutrition aigüe sans complication en augmentant la ration à emporter des aliments prêts à l'emploi. Si tous les services sont temporairement suspendus, distribuez-les ATPE pendant 8 semaines maximum. • Maintenir la fréquence de la fourniture de compléments alimentaires préventifs aux enfants et aux personnes vivant avec le VIH à 1 par mois en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité recommandées, en évitant tout regroupement massif de personnes. • Réduire l'exposition en passant au (PB)-Périmètre brachiale uniquement pour les mesures anthropométriques chez les enfants et en encourageant les mères/ gardiens à effectuer l'évaluation du PB et des œdèmes sous la supervision d'un professionnel de la santé.

* **Hygiène des mains:** L'hygiène des mains doit être effectuée conformément aux recommandations

****Préparez un désinfectant approprié** (par exemple, une solution chlorée à 0,5% pour les gros objets, de l'alcool pour les petits objets). Essuyer soigneusement toutes les surfaces de l'équipement, y compris les petites pièces. Laisser sécher à l'air pour obtenir le temps de contact nécessaire pour tuer les organismes.

*** **Utilisez la solution chlorée à 0,5%** (concentration élevée) pour nettoyer et désinfecter les surfaces, les objets et les déversements de liquides corporels. Préparer une nouvelle solution de chlore à 0,5% (concentration élevée) tous les jours. Jeter tout le reste de la solution de la veille.

¹ Ceci devra être discuté et approuvé par écrit avec le cluster nutrition et le PRONANUT

² Ceci devra être discuté et approuvé par écrit avec le cluster nutrition et le PRONANUT



Document élaboré avec la participation



PRONANUT

